



Créé mon entreprise étant interdit bancaire

Par Visiteur

Bonjour,

Actuellemnt au chômage, je souhaiterais crée mon entreprise de bâtiment. Je suis dans le métier depuis 7 ans en tant que conducteur de travaux, en début d'année 2009 je me suis séparer avec mon ancien patron a l'amiable(rupture conventionnel de CDI) et depuis je fait toutes les démarches avec les assedic pour crée mon entreprise.

Le hic c'est que suite a une rupture debut 2008 je me suis retrouver interdit bancaire pour la somme de 1500 euros(compris timbres fiscaux).

J'aimerais savoir s'il y a une solution pour que je crée mon entreprise même avec cet handicap?

En attendant une réponse qui m'aidera.

Cordialement.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

J'aimerais savoir s'il y a une solution pour que je crée mon entreprise même avec cet handicap?

Etes vous encire à l'heure actuelle en interdit bancaire?

Si oui quel type d'entreprise souhaitez vous créer? Souhaitez vous la créer à votre nom?

Cordialement

Par Visiteur

Oui je suis toujours actuellement en IB

j'aimerais crée une PME

Par Visiteur

Monsieur,

Dans ce cas, votre interdit bancaire va faire obstacle non pas nécessairement à la création de votre entreprise mais à l'ouverture d'un compte bancaire professionnel, ce qui sera un handicap majeur pour votre entreprise.

La solution serait alors de faire appel à un prête nom autrement dit à une personne qui sera gérante de votre entreprise et qui la créera en son nom.

Cordialement